

Textes du Levant en sumérien et en babylonien (III^e-II^e millénaires) :
lectures et relectures

Sumerian and Babylonian Documents from the Levant (IIIrd-IInd Centuries) :
publishing and reappraising

D. Arnaud – Paris
5 Rue du Renard, 75004 Paris

[Les textes publiés ou republiés ici ont été trouvés au cours de fouilles régulières, sur la frange occidentale du « Croissant fertile ». Certains ont déjà été édités, mais d'une manière non entièrement satisfaisante ; on a donc profité à les réexaminer. Deux ont été laissés de côté, quoique aisément accessibles. Ces documents sont dispersés de Tell Apheq au Hatay. Ils datent de la fin du III^e millénaire au XIII^e siècle. Leur importance est sans doute très inégale, mais tous méritent, à des degrés divers, d'être étudiés, car ils sont les témoins de l'influence et du prestige de la basse vallée du Tigre et de l'Euphrate dans l'« Occident ».]

Mots clés : Babylonie, Byblos, cunéiforme (écriture), Hazor, Levant (ancien), Sumer

[All the texts hitherto were unearthed during official diggings, in the western fringe of the so-called Fertile Crescent, never far from the Mediterranean coast. Some of them have been previously published. However, their study is not really satisfactory and therefore they are to be more or less amended. Some were left aside in spite of their interest. Those documents are scattered from Tell Apheq to Alalah. They are dated from the ending III^d millenium to the XIII^d century. Their content is heterogeneous, and their importance undoubtedly unequal, but each one (even the less important one) is worth studying, for it is a witness of Babylonian influence and prestige in the West.]

Keywords : Babylonia, Byblos, cuneiform (writing), Hazor, Levant (ancient), Sumer

Les documents étudiés dans cet article n'ont que deux points en commun : leur origine géographique, assurée, car ils ont tous été trouvés en fouilles régulières. Chacun porte, d'autre part, témoignage, quels que soient son état de conservation et son intérêt intrinsèque, de la diffusion de la culture écrite venue de la basse vallée du Tigre et de l'Euphrate dans l'extrême « Occident », dans l'hinterland de la côte méditerranéenne, pendant une dizaine de siècles, car ils s'échelonnent de la fin du III^e millénaire à 1200 environ. Le document le plus ancien (le n° 5.1) est en sumérien, tous les autres en babylonien. Leurs genres sont divers : ils ressortissent à la vie religieuse (n°s 4.4, 5.1, 5.2 et 6), à la correspondance internationale (n°s 2 et 3) ou, plus modestement, à la gestion (n° 4.3).

Presque tous ont déjà été publiés, mais on a profité à en reprendre l'étude. Deux d'entre eux, le n° 5.1 (de Byblos), et le n°6 (d'Alalah), toutefois, n'ont pas été encore lus, quoiqu'ils fussent accessibles en photographies ou en autographie. Les différentes pièces sont ici présentées selon leur lieu de trouvaille, du sud au nord, non selon leur date (Ainsi le dossier de Byblos n'est-il pas dispersé).

La liste est celle-ci :

1. Légendes de sceaux-cylindres
2. Une lettre retrouvée à Tell Apheq
3. Sur une lettre de Sichem
4. Documents de Hazor
 - 4.1 Un fragment mal identifiable
 - 4.2 Une lettre
 - 4.3 Une marque de propriété
 - 4.4 Une apodose sur un foie
5. Documents de Byblos
 - 5.1 Une inscription dédicatoire
 - 5.2 Une citation possible de Tammuz
6. Gilgamesh à Alalah

1. Légendes de sceaux-cylindres

Le témoignage des sceaux-cylindres retrouvés en fouilles régulières au Levant serait important si nous connaissions les circonstances qui ont entouré l'arrivée de chaque pièce là où elle fut trouvée et, en particulier, si nous savions si c'était le propriétaire qui l'y avait apportée avec lui. De tels renseignements ne sont jamais disponibles¹.

Trois légendes méritent d'être étudiées (A et B sont paléo-babyloniens ; C, cassite) :

A ²	<i>Ma-a-nu-um</i>	Ma'anum,
	máš.šu.gíd.gíd	devin,
	ir dEn-ki	serviteur d'Enki

Je ne connais pas l'étymologie du nom³, mais il est fréquent à l'époque paléo-babylonienne, date du sceau⁴.

1. Les pratiques de Babylonie elles-mêmes brouillent la vue : ainsi utiliser le sceau d'autrui y était courant. Le nom du signataire réel était, il est vrai, quelquefois indiqué, non toujours toutefois (Il suffit, pour s'en convaincre, de constater que le nom ou les noms lisibles sur les empreintes ne se retrouvent pas dans le groupe des parties ni dans la liste des témoins). Un tel usage nous apparaît presque contradictoire : à quoi bon faire graver son identité sur un sceau, pour qu'un autre puisse s'en servir ? Le fait est pourtant là. Ces petits monuments étaient aussi considérés comme des biens patrimoniaux : l'héritier recueillait le sceau avec le reste de son hoirie. Tout cela conduisait à distendre et même à rompre le lien entre le propriétaire d'origine et son sceau-cylindre.

2. J. Nougayrol, *Cylindres-sceaux et empreintes de cylindres trouvés en Palestine au cours de fouilles régulières*, Paris, 1939, n° VII (repris dans B. Parker, « Cylinder Seals from Palestine », *Iraq* 11, 1949, p. 6).

3. Le rapprochement avec *Mannum*- est exclu. Les deux graphies sont soigneusement distinctes, à la même époque, par exemple à Ur (H. H. Figulla-W. J. Martin, *Ur Excavations Texts*, V, Londres, 1953, p. 49).

4. Comme le montre, par exemple, l'index du livre cité à la note précédente.

B ⁵	A-ta-na-ah-ì-lí dumu Ha-ab-si-im ir dNè-iri ₁₁ -gal ₈	Atanah-ilî fils de Habsum, serviteur de Nergal
----------------	---	--

Le nom (« J'ai soupire, ô mon dieu ! ») est banal. Celui du père (décliné, on le notera) ne paraît pas attesté en accadien, sous réserve d'inventaire.

C ⁶	1. dMes umun ì-lí dingir-ní-sù
	3. sag-an-ki-a zu-hi-lí-a

« Marduk, maître des dieux / dieu à la puissance longue / tête du ciel et de terre / qui connaît le bonheur. »

2. Une lettre retrouvée à Tell Aphek⁷

La clé de la compréhension de cette lettre est d'abord grammaticale : les formes précatives y sont à comprendre comme des affirmations fortes aux lignes 13-21 et 37. Traduire par des souhaits rend le document opaque⁸. En second lieu, il faut avoir à l'esprit la chaîne qui unit le rédacteur au destinataire. Quatre personnes, en effet, en quatre lieux, ont eu part active⁹ à la transaction initiale : l'envoyeur (à Ougarit), son intermédiaire (à Acre), l'intermédiaire du destinataire (à Joppé), enfin le destinataire (là où fut trouvée la tablette)¹⁰. La lettre accompagnait une livraison de laine¹¹. Les acteurs sont inconnus des sources à notre disposition actuellement. Le nom Taguhlinu (avec toutes ses variantes graphiques) est bien attesté ; encore faudrait-il savoir à qui on a chaque fois affaire¹².

La transcription doit être amendée sur plusieurs points :

5. Le groupement physique des signes (KI est collé à KUR) suggère plutôt de lire : ša-^{ki}kîn.

6. Que l'avant-dernier signe soit à interpréter comme ir / ardu / abdu est obligé, mais celui-ci est bel et bien DU. Faut-il restituer : <ar / ab->du ? Plutôt que de recourir à une correction drastique (d'autant que les graphies phonétiques me semblent non attestées à cette place), ne peut-on lire ir₁₀ (pour ir) ? Les scribes « occidentaux » affectionnaient ce genre de jeu graphique¹³.

14. Lire 20 me-at 50 pa (comme à la ligne 19). PA est en Syrie l'abréviation courante pour la mesure parīsu.

5. J. Nougayrol, *op. cit.*

6. B. Parker, *op. cit.*, n° 3 (pl. 1), (une « copie d'un cylindre cassite »).

7. D. I. Owen, « An Akkadian Letter from Ugarit at Tell Aphek », *Tell Aviv* 8, n° 1, 1981, pp.1-17.

8. Toutefois la forme est bien précative à la ligne 30.

9. Nakiru (l. 35) est manifestement un simple dépositaire.

10. La voie de commerce utilisa donc un cabotage de port en port pour se rapprocher au plus près de la dernière étape, par terre.

11. La forme (l. 41) est un « passé épistolaire », à traduire par un présent.

12. Une longue étude des personnages qui portaient ce nom a été faite par C. Roche, *Recherches sur la prosopographie du royaume d'Ougarit de la fin du XIV^e siècle au début du XII^e siècle av. J.-C.*, Paris, 2001, volume II.

13. A Ougarit, comme à Alalah, les exemples abondent, d'autant plus déroutants qu'ils paraissent n'obéir qu'à la libre fantaisie du rédacteur, et cela dans tous les genres de textes.

18. La photographie suggère de lire : *a-bu-[ia] li-iq-bi* (Pour la forme, voir la ligne 38. Mais [ia] ne serait plus attesté que par une légère trace de la fin d'un A). Le texte oppose donc un nominatif **abuia* à un vocatif **abī*.

22. Je restaurerais hypothétiquement : *ša-ni-tam a-bi [i-na-an-na]*.

26. *ša i-te-ra-ša a-na muh-hi a-bi-ia*. Le vocalisme est inhabituel : est-ce une harmonisation vocalique régressive¹⁴ ? Le suffixe attendu –**ša* alterne à Ougarit avec –**ši* (comme à la ligne 30)¹⁵.

27. *ul ta-na-an-ṛdin-ša¹*.

28. Il faut lire *a-bi*, forme du vocatif dans ce texte (voir la remarque à la ligne 18).

30. *ṛli-il-te-qu-ša¹ ṛ^mHa-ia*.

33. *lú A-ak-kà-ia*.

35. *it-ti^mNa-ki-r.i*

On traduira :

¹⁻¹⁴ (Sans changement)

¹⁵⁻² Mon père, mon épeautre, c'était 250 *parīsu* d'épeautre qu'a livrés Adduya à Turmati à Joppé et mon père doit le reconnaître : (Turmati) a livré 250 *parīsu* d'épeautre [par l'in]termédiaire d'Ad[duya].

²²⁻²⁷ Deuxièmement : mon père, [maintenant], l'épeautre que tu vou[lais], eh bien je te l'ai fait porter ; en revanche, tu te refuses à livrer ma demande que j'ai faite à mon père.

²⁸⁻³³ Maintenant, mon père, qu'on rassemble pour moi ce que je désire, d'entre mes demandes, pour que mon seigneur Haia me livre par l'intermédiaire d'Adduya, l'homme d'Acre.

³⁴⁻³⁷ Car, voici que l'argent d'Adduya est chez Nakiru. et il se tient tout à fait à la disposition de mon père.

(Le reste sans changement, sauf pour la traduction du verbe final à rendre par un présent).

3. Sur une lettre de Sichem

La ligne 6 de la lettre trouvée à Sichem, publiée par deux fois par, F. M. Th. De Liagre Böhl¹⁶, est, comme l'éditeur l'a souligné avec raison, d'une réelle importance¹⁷, alors que le reste du document ne présente guère d'intérêt : faut-il lire à *ša{h}*, « saindoux » comme l'avait proposé B. Landsberger ? L'autographie et la photographie surtout ne semblent pas favoriser cette identification. Une lecture : *ru-u[q-qi/qa]* m'apparaît la plus vraisemblable, soit « huile par[fumée] » ou bien « huile [de parfumeur] ». Même si le nom ou l'adjectif ne sont pas fréquents en babylonien, *šmn rqh* est attesté en ougaritique. La lettre n'apporte ainsi aucun renseignement sur la consommation du porc à Sichem, à l'époque d'El-Amarna.

14. On retrouve une forme analogue (mais restaurée partiellement) à Jérusalem, loin d'Ougarit (A. J. Knudtzon, *Die El-Amarna)-Tafeln*, Leipzig, 1915, n° 285, 25).

15. W. H. von Soldt, *Studies in the Akkadian of Ugarit*, Neukirchen-Vluyn, 1991, pp. 400-401.

16. F. M. Th. De Liagre Böhl, « Die bei Ausgrabungen von Sichem gefundenen Keilschrifttafeln », *ZDPV* 49, 1926, pp. 325-327 (photographie taf. 14) et « Die Keilschritbrief aus Sichem (Tell Balaṭah) », *Bagdader Mitteilungen* 7, 1974, pp. 21-39 (avec autographie).

17. Dans *ZDPV* 49, p. 19 note 27.

4. Documents de Hazor

4.1 Un fragment mal identifiable¹⁸

Ce fragment publié il y a peu, est, comme le soulignent les auteurs, d'un genre et d'une date difficiles à préciser. La clé se trouve, peut-être me semble-t-il, à la ligne 7'. D'après la photographie, je suggèrerais :] x du ša x *ha-mu-ta-am li-i*[*l³-li-ik/ku*]. Ce verso mutilé serait donc une lettre paléo-babylonienne¹⁹. La forme du AM (l. 4') est déjà répertoriée au XIX^e siècle à Babylone²⁰.

4.2 Une lettre

Une lettre toujours de Hazor, en très bon état²¹. fait, selon toute vraisemblance, et c'est là son grand intérêt, allusion à une ordalie.

Une correction très simple permet, d'abord, d'enlever toute étrangeté au nom du destinataire : il suffit d'inverser les deux derniers signes, à la fin de la ligne : *a-na* ^m*Bu-ra-Ad-dá* sanga. Le nom propre (*Būr-Adda : « Taurillon du dieu Adad ») est d'un patron fréquent au moins dans la Babylonie paléo-babylonienne. Le sens de l'idéogramme (de reconnaissance sûre) reste incertain. Les lignes 18-22 qui évoquent une procédure religieuse justifient peut-être la lecture sanga²² (« prêtre », quel'en soit la signification précise ici ; umbisag / *ṭupšarru* [« scribe »] est moins vraisemblable).

La transcription : ^m*I-ia-ri-ma* (l. 9 et l. 16) n'est impossible, ni graphiquement ni philologiquement. Toutefois, outre que le premier signe lu I ne sont pas exactement identiques, au I(A) qui le suit, les usages des scribes levantins suggèrent bien plutôt de lire : ^m*dumu Ia-ri-ma*²³.

En troisième lieu, la ligne 4, telle qu'elle apparaît, sans discussion possible pourtant, sur la tablette, est une erreur : une telle suite boiteuse n'est attestée nulle part. Ou bien on suppose une lacune après dingir.meš ou, hypothèse préférable à mon avis, on corrige : ^d30' *ù* ^dUtu. S'éclairerait alors le verbe *ša'ālu* : Sin et Šamaš doivent s'entremettre pour obtenir la faveur des très grands dieux pour le destinataire.

Les lignes 18-22 décrivent, allusivement et compendieusement, une ordalie :

18. W. Horowitz-T. Oshima, « A Hazor Letter Fragment from Hazor », *IEJ* 57/1, 2007, pp. 34-40.

19. La graphie (de cet adjectif rare) est celle que l'on trouve à l'époque paléo-babylonienne.

D'avantage pour renouveler l'étude de ce document d'interprétation ardue que pour affirmer des solutions sûres, je fais ici quelques propositions. Je n'en conteste pas le caractère hypothétique et il faudrait vérifier la validité sur le document lui-même : 3'.] ^mLugal[- / 4'.] *in-ni uš-še-ra kù.babbar* [/ 5'.] x x *ur₅-ra-šu-nu i-šá-l-qá-a*[*l³ / 6'.] *ù ša-at-tim-ma é-ī it¹ [/ 7' (Voir le texte) / 8'.] *ki-ma* ¹*ma-nu ša-ab-tu-um* x x [/ 9'.] x x *nu-ša-ti-ir-šu-nu-tim* / 10'.] x x *ú-ta-šar-šu-nu-tim* / 11'.] x x *li-du-nu-ša*.**

Dans la même perspective, je proposerais de confronter à la réalité épigraphique cette lecture du colophon, à la fin d'un procès du même site (W. H. Hallo-M. Tadmor, « A Lawsuit from Hazor », *IEJ* 27, 1977, pp. 1-11) : [mu ...]-x iti ^dLu[gal]-uru¹-ki u₄.da.l.kám / *muh-hi sum-ma* (« [Ce document] a été délivré [l'année où ...], mois du dieu Lugal-uru.ki, 1^{er} jour. » (La correction s'impose, car le divinité Lugal-ab-di n'apparaît que dans un texte de la III^e dynastie d'Ur [N. Schneider, *Die Götternamen von Ur III*, Rome, 1933, n°271]) : existe-t-elle vraiment ?).

Dernière proposition : dans A.A. Glock, « A new Ta'aneq Tablet », *BASOR* 204, 1971, p. 26, je lirais l. 6 : ^mdumu Dingir-*ih-ta-da* et l. 7 : ^mIr₃-*Da-īgan*¹.

20. C. Fossey, *Evolution des cunéiformes*, Paris 1926, I, p. 170.

21. W. Horowitz, « Two Late Bronze Age Tablets from Hazor », *IEJ* 50, 2000, pp. 16-28.

22. A la ligne 6, je lirais plutôt : kur.ki¹ (l'oblique initial a été oublié) ; on fait, ce faisant, l'économie de la manipulation du syllabaire, alors que toutes les « valeurs » du document sont « classiques ».

23. Le génitif (diptote en -a) s'explique ainsi. Le déterminatif des noms propres se place fréquemment devant des noms communs (comme *dumu*, *ad* etc.) dans les textes levantins (et à Hazor même : W. A. Hallo-M. Tadmor, *op. cit.* : ^m*dumu-Ha-nu-ta*).

18. *šu-nu-ma* ^{<m>}*Ip-ta-nu*
19. *\ he-ṭe₄-ku i-pí-ša*
20. *ù ip-ta-ra-àsa-ni*
21. *\ ša-pa-ṭú-ni*
22. *dingir.meš it-ti-šu-nu*

« ¹⁸⁻²¹Quant à eux, Iptānu \ a examiné l'acte pour toi et les deux ont tranché (\ ils ont jugé) : ²²les dieux sont avec eux. »

18. On ne peut comprendre le passage si l'on ne voit pas dans les trois derniers signes un nom propre²⁴, sujet du verbe suivant.

19. Sur *hiāṭu*, (« examiner »), *he-ṭe₄-ku* s'analyse en *hīt-akku (/ āku) > hēt-akku > hēt- ēku.

Le permansif accadien est, aussi, pris pour un perfectif ouest-samitique : le scribe, comme beaucoup de ses confrères, joue sur la ressemblance des deux formes (d'où le clou de glose).

20. La valeur « longue » du signe AŠ n'est pas attestée, mais elle est supposée par le ventif pluriel et la glose (au pluriel) de la ligne suivante, un pluriel. La forme du duel renverrait, peut-être, aux deux divinités citées à la ligne 4 (si la proposition de correction est admise).

21. *špṭ (« juger ») est une racine typique de l'ouest-sémitique, au perfectif (avec un suffixe accadien de ventif : on peut comparer avec la forme à la ligne précédente) ; elle traduit parfaitement *parāsu*.

22. Cette phrase nominale explique ce qui précède : les juges étaient des dieux.

4.3 Une marque de propriété²⁵

Cette courte inscription ne peut se lire que : *Iš-me-dingir-lum gal* (« Išme-ilum, le grand »), car le sens de l'écriture était sans aucun doute, vertical, de gauche à droite²⁶ ; ainsi le titre du personnage se plaçait en seconde ligne. L'identification de GAL est sûre²⁷, Toutefois, bizarrement, il est inversé par rapport à la première précédente. Ce titre ne signifie rien pour nous. Išme-ilum n'était, en tout cas, pas le chef suprême de la ville : il aurait été appelé lú sans aucun doute.

Le patron universel de l'onomastique accadienne exclut un complément d'objet après le verbe : le substantif est donc sûrement en position de sujet. De plus, le verbe *šemû*²⁸ signifie seulement : « écouter favorablement », donc « exaucer », et jamais « écouter (une divinité à l'accusatif) ». La philologie impose donc que le dernier signe, à la ligne 1, soit LUM, et non LAM (Les deux horizontaux de LAM ne

24. Le nom propre est attesté à Mari (M. Birot, J.-R. Kupper, O. Rouault, *Répertoire analytique, Noms propres*, Paris, 1979, p. 127). L'étymologie est obscure : li rattacher à la racine *pṭh (« ouvrir »), avec un suffixe d'élargissement *-ān, est séduisant, mais doit être écarté (où serait passée la troisième consonne ? Voir H. B. Huffmon, *Amorite personnel names in the Mari texts*, Baltimore, 1965, p. 255-256), Le verbe accadien *patānu* (« être fort ») serait un candidat excellent, mais la racine n'est pas attestée en ouest-sémitique.

25. *Hazor II* pp. 115-117, avec une autographie.

26. D. O. Edzard, « Keilschrift », *RIA V*, Berlin-New York, 1980, pp. 546-547.

27. GAL avec seulement trois horizontaux, en forme de « trident », se trouve assez souvent à l'époque paléo-babylonienne (C. Fossey, *op. cit.*, n° 22629, p. 684 [règne de Hammurapi]).

28. D. O. Edzard propose hypothétiquement : IM²¹ (« Hašor », *RIA IV*, Berlin, 1973, p. 135), mais cette correction me paraît inutile.

dépassent d'ailleurs pas les verticaux à aucune époque²⁹). Si sa silhouette n'est pas, en réalité, habituelle, elle est moins étrange qu'on pourrait penser : des formes graciles sont bien attestées pour le règne de Hammurapi et de son successeur³⁰. Ici, les quatre têtes de « clous » sont rendues par de simples traits (Ailleurs, elles sont totalement absentes³¹).

Il est vain de prétendre dater ces deux lignes par l'épigraphie. Il est sûr, en tous cas, que toutes les formes ont leur contre-partie dans le syllabaire babylonien du XVIII^e siècle³².

4.4 Une apodose sur un foie³³

L'apodose du foie B se lit :

Eš₁₁-tár i-ka-al

^dNè-iri₁₁-gal šu-ma-am id-di-i[n]

uru dingir.meš-ša i-tu-ru-ni

Même si la phraséologie est banale, elle présente un caractère unique : elle est non à l'imperfectif, mais au perfectif, comme l'est, de règle, toute protase³⁴. On ne peut pas traduire ces lignes autrement que : « Ištar dévorera ; Nergal donnera un nom ; de la ville les dieux reviendront.

Une seule explication rend compte de ces traits de langue : le copiste local a substitué des perfectifs babyloniens qu'il a pris pour des imperfectifs ouest-sémitiques avec lesquels ils se confondent formellement, que ce fût par ignorance ou en connaissance de cause.

Cette « transposition » a aussi transformé la dernière phrase. Le génitif préposé : « de la ville ses dieux ... » n'est pas utilisé dans les textes divinatoires, manuels utilitaires qui n'avaient que faire de telles afféteries. Son caractère « occidental » est indéniable ; il se révèle encore par le suffixe *féminin* renvoyant à *ālu* : ce substantif est masculin en babylonien et en assyrien, mais plutôt féminin dans les textes levantins.

En résumé : en dépit de leur banalité, ces trois lignes témoignent d'une sorte d'acculturation, imparfaite et maladroite, de la tradition babylonienne à celle du lieu. Le pas suivant dans la région fut, non plus la « transposition », mais la traduction.

29. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les formes rassemblées commodément par C. Fossey, *op. cit.*, n^{os} 25865-27992.

30. C. Fossey, *op. cit.*, II, p. 1022.

31. Ce procédé fut généralisé à l'époque cassite pour graver plus aisément et plus rapidement sur des supports durs (métal et pierre), puis il tomba ensuite dans l'oubli.

32. En plus de LUM et GAL, IŠ aussi se retrouve sous Hammurapi et Samsu-iluna (C. Fossey, *op. cit.*, II, pp. 488-489).

33. B. Landsberger-H. Tadmor, « Fragments of clay liver models from Hazor », *IEJ* 14, 1964, pp. 207, fig. 3 : fragment B.

34. Certes, le verbe *i-ka-al* pourrait être analysé comme une graphie simplifiée d'*ikkal : les deux verbes suivants, cependant, enlèvent presque toute crédibilité à cette hypothèse.

Il est impossible de lire *id-dan*¹, comme le proposent W. Horowitz-T. Oshima (dans « A Hazor Letter Fragment from Hazor », *IEJ* 57/1, 2007, p. 37 : la langue des textes divinatoires est exclusivement du babylonien.

Ici la langue est du paléo-babylonien « évolué » (Le ventif pluriel est sans mimation, par opposition à la ligne précédente).

5. Documents de Byblos

5.1 Une inscription dédicatoire

Pour avoir été étourdiment qualifié de « syllabaire » à sa découverte³⁵, ce petit monument a été négligée depuis lors³⁶. Il est pourtant unique, puisque nous n'avons aucun autre texte sur un temple gibilite. Cette tablette d'argile³⁷ fut décrite avec précision par son inventeur M. Dunand³⁸ ; il en procura la photographie de la face dite A³⁹ ; G. Dossin publia celles des deux faces en 1969⁴⁰.

Aujourd'hui, la moitié environ de l'objet a disparu⁴¹. À la différence des tablettes babyloniennes et assyriennes (dont le recto est plat et le verso bombé), les deux faces apparaissent l'une et l'autre également plates, comme si le modelleur voulait imiter une plaquette en pierre. A la ligne gauche de la face B, le scribe a marqué un 10, : celle-ci est donc la dernière du document ; elle ordonne la progression de la lecture et elle justifie l'intuition des deux premiers éditeurs : le côté A est bien le bas du recto, B : le haut du verso. Comme en Sumer et en Babylonie, le pivotement se fait autour de l'axe horizontal. En conséquence, la ligne 5 (et dernière) de A se continue-t-elle par la ligne 5 (première pour être à la droite de B⁴²), sans solution de continuité.

Malgré les difficultés paléographiques⁴³, on peut transcrire et traduire :

r° (A)

1.] ná-mah-ša₆ ša₆-šir gir-šim <<x x>>
] dug ṛpisan₂ l-za-gìn¹ gu-sa-EN-tim
3.] unù-unù-ni-a mí-nar mí-balag-ti
]-dun-gíd-rá ub-e te¹-te¹ nam-ib-[
5.] ušumgal lugal-tum bur-ri-ša-gá mu-

v° (B)

5. tag hi-til ìr nitá gemé¹ gu₄ du₇ ezen gi₄-[
Pum dumu-Li-lá lú-kišib-gál dam-ṛgàr¹ ka<r>-ṛlugal¹[
3. Eš₆-tár-èš sún mun munú šà-má-igi-dùl-lam igi-kár[-ra-àm
tag šud_x-ni bí-zal mi-gíd mi-id-ib -[
1. 10 sanga nin-URUxA-ra-šub-bé-èš ezen ha-[-

35. Mais il est juste d'ajouter que F. Thureau-Dangin et G. Dossin ont émis des doutes sur la nature de ce texte.

36. D'après les bibliographies classées d'*Archiv für Orientforschung*.

37. 7, 5 x 7, 2 x 1, 5 cm. L'argile est cuite, signe de l'importance du document aux yeux du rédacteur.

38. M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, II, Paris, 1958, p. 245.

39. M. Dunand, *op. cit.*, p. 657 et *Atlas*, 1950, pl. CXLV, n° 14023.

40. G. Dossin, « Trois inscriptions cunéiformes de Byblos », *MUSJ* 46, fasc. 14, Beyrouth, 1969, pp. 245-249.

41. Le lieu de découverte (voir plus avant p. 168), loin d'où l'on se serait attendu à le rencontrer, montre qu'il a été malmené dès l'Antiquité.

42. La numérotation va de gauche à droite : elle permet de donner le même numéro à la ligne continue : r° 5-v° 5.

43. La liste en est donnée immédiatement après la transcription et la traduction.

r° (A)

1.] un lit majestueux de très bonne qualité en *albâtre*, pieds de gené(vrier), <<...>>
] un coffret de lapis-lazuli, des sacoches,
3.] de ses gens, une chanteuse, une joueuse de *balag*,
] un vêtement ... long, on ne [*pouvait plus*] faire approcher dans le coin.
5.] le grand dragon, la reine, les offrandes de nourriture

v° (B)

5. avait désacralisé. C'était terminé. Serviteur, servante, bœuf parfait ...⁴⁴ [... .]
Pûm, fils de Li-la, le porte-sceau du marchand du qua<i> royal¹ [...]
3. à la déesse, la Buflonne, du sel, du malt, qui avaient été enfermés dans le premier navire
inspectes[, ... [...]
toucha. Sa prière fut brillante ; ii la fit longue, il [...] avec cela [... .]
1. (Ligne) 10. Le prêtre à la destination de la Maîtresse de la ville pour la (ré)installation [a] vraiment
[célébré] une fête⁴⁵ [...].

F. Thureau-Dangin⁴⁶ data les signes de l'époque de la III^e dynastie d'Ur, il n'y a pas à revenir sur son expertise, mais ils sont souvent maladroitement imprimés. L'identification de certains est difficile, mais je n'ai pas jugé utile de mentionner mon embarras dans chaque cas, pour ne pas surcharger le commentaire (Le lecteur pourra consulter les photographies pour se faire une opinion). En particulier, on trouve çà et là des confusions de signes dont la distinction paléographique n'était pas encore aussi tranchée qu'au millénaire suivant (Ainsi SANGA [v° 1] confondu avec KIŠIB [fort clair v° 4], ÈŠ [v° 3] en face de la forme attendue et attestée v° 1).

Voici les remarques nécessaires à l'établissement du texte :

r° 1 Les deux ŠAG₅ successifs sont dissemblables mais ces variations sont communes dans les textes de la III^e dynastie d'Ur⁴⁷.

r° 1 La silhouette entre ŠIR et ŠIM évoque plutôt GALAM, mais GÌR n'est pas du tout impossible⁴⁸ et le contexte favorise cette identification.

r° 1 Les deux cartouches finaux sont effacés. Le scribe n'a pas voulu écrire par-dessus et a rejeté le LI (qui suivait sans aucun doute) au début de la colonne suivante.

44. L'absence de contexte empêche de comprendre le sens des deux derniers idéogrammes et même de les construire.

45. Cette ligne ne peut se traduire autrement. sanga est le sujet d'un verbe disparu dans la cassure. šub-bé-èš est un « infinitif » (de *šub-ba-). šub (/ *nadû*) est au sens de « déposer » dans les rituels. En effet, l'analyse de nin-...-èš comme un syntagme unique n'est pas vraisemblable pour une raison lexicale ; c'est ti-la qui signifie communément « vivre », quand il s'agit d'une divinité (en opposition avec šub pour un objet inerte).

46. Dans une lettre adressée à M. Dunand, et citée par celui-ci, *op. cit.*, p. 657.

47. N. Schneider, *Die Keilschriftzeichen der Wirtschaftskunden von Ur III*, Rome, 1933, n° 925.

48. C. Fossey, *op. cit.*, n° 28497 (règne de Šulgi).

r° 2 KUR¹ est très mal venu, mais que lire d'autre ?

r° 3 Le signe BALAG⁴⁹ apparaît sous des formes variables sous la III^e dynastie d'Ur⁵⁰. Cette lecture convient parfaitement au contexte.

r° 4 La restauration [túg dun]-dun s'impose. TE¹ est écrit deux fois AH (Il faut supprimer des verticaux inutiles).

v° 5 GEMÉ¹ est incomplètement écrit ; on pourrait rapprocher le signe, malgré tout, de silhouettes déjà connues⁵¹. De toute façon, la cohérence de l'énumération exige cette lecture.

v° 4 KA<R> est inachevé, mais il n'est pas impossible que le A ait été emporté par la cassure.

v° 4 La comparaison des traces du dernier cartouche conservé avec le signe de r° 5 suggère fortement la lecture : 'LUGAL'.

v° 3 Il est vraisemblable que le dernier verbe était sur le même plan que le précédent (A compléter hypothétiquement donc : igi-kár-[ra-am]).

v° 1 Le signe 10 est discrètement et faiblement imprimé en haut, décalé par le signe suivant. Il est, aujourd'hui, partiellement enlevé par la cassure.

Même si la proportion de sumérien est massive, deux mots, au moins, sont sémitiques. L'un est écrit complètement en clair (r° 2). Plus décisif encore : l'autre est un idéogramme pourvu d'un complément phonétique (r° 5⁵²). Enfin, le nom d'« Ištar » est rendu à l'accadienne au v° 3. La confusion de DUL (que le contexte demande) et DÛL trouve, sans doute, son origine dans l'homophonie des deux signes. L'emploi du second signe fut, peut-être aussi, facilité par la confusion qu'entretenait sa double traduction sémitique : *anāhum* et *nāhum*⁵³, celui-ci donnant un sens à peu près acceptable au contexte. Le scribe, en conclura-t-on, a écrit *en accadien*, sous un travestissement sumérien.

Le tronçonnement des phrases empêche d'évaluer la qualité du sumérien. Elle m'apparaît standard, dans l'état actuel du document évidemment⁵⁴. Au r° 2, *gu-sa-EN-tim* est à lire **gusānētīm*⁵⁵ : c'est, sans aucun doute, une métathèse, mais en accadien : EN pour NE.

Le déterminatif giš est absent devant má, mais encore devant l'essence de bois. Le rédacteur à Byblos se conforme donc à l'usage babylonien contemporain dans le premier cas, mais non dans le second⁵⁶.

49. N. Schneider, *ibid.*, n°925.

50. *ibid.*, n°320.

51. Mais plus anciennes : les n°s 32945-32946 de C. Fossey, *op. cit.*

52. Ce « complément » phonétique assure le genre, féminin (« reine »), mais non la lecture (*šarratum* ou *maliktum*).

53. Voir les réflexions sur cette confusion à la fin de l'article *anāhu* du CAD.

54. On relève seulement une métathèse des infixes (v° 4 : mi-id-ib- pour *mi-bd-).

55. Avec passage du /ā/ accentué à /ē/. Le pluriel de forme féminine n'était attesté, jusqu'à présent, qu'en médio-assyrien, mais il est conforme au principe général de l'accadien que tout ce qui transporte (du liquide) est féminin (à commencer par *nāru*, « fleuve, canal »).

Le pluriel des noms est obtenu par la répétition (ainsi unù-unù- [r° 3]). Pour les verbes, celle-ci est, conventionnellement, tenue pour l'équivalent de la forme II ou III (r° 3 : te'-te' (Ainsi était rendu, sans doute, *tuḫhum* de l'accadien)⁵⁷. Ce sont là des traits usuels. Tout aussi banalement, les post-positions ne sont pas toujours notées. Ainsi le génitif est-il çà et là absent (r° 1 ; v° 4). Les autres sont d'un emploi classique⁵⁸.

Le suffixe possessif -ni [r° 3 ; v° 2] est le suffixe de l'animé, d'après le contexte. On ne sait pas si l'opposition avec le -bi de l'inanimé était respectée, car celui-ci n'apparaît pas dans le texte lisible aujourd'hui.

Un seul préfixe verbal est attesté : mu-, devant tag (r° 5-v° 5) et mi-, devant gíd et devant une suite d'infixes (mi-id-ib-[v° 2], mais le verbe a disparu).

La négation actuellement conservée est dans la suite nam-íb- [v° 4].

Le préfixe de prcatif apparaît, semble-t-il, avec deux vocalismes : ha- (v° 1) et hi (v° 5).

Le syntagme : šà-má-igi-dùl-lam, (v° 3, à analyser : dùl-a-am [sans doute pour *dul-a-am, comme suggéré plus haut) emploie la particule -*àm et est à comprendre comme une « relative ».

La découpe désinvolte des chaînes verbales était, apparemment, une habitude des scribes de la région et de l'époque⁵⁹ : au r°-5-v° 5, le préverbe mu- est séparé de la racine : tag. Cela ne révèle-t-il pas que le rédacteur juge le premier élément sans valeur et n'accorde de réalité qu'à l'idéogramme nu ? Mais le rédacteur pratiqua le même usage désinvolte pour šim-li, dont le second élément a été rejeté, sans aucun doute, au début de la seconde ligne du recto.

L'influence de Sumer remonte, à Byblos, au IV^e millénaire⁶⁰. Beaucoup plus tard, les propres inscriptions de Sargon⁶¹, puis l'abondante tradition postérieure rapportent que le roi atteignit l'Amanus et la côte. Désormais, la culture accadienne ne cessa plus au Levant jusqu'au XII^e siècle⁶².

Sargon ne cite pas Byblos⁶³, il n'aurait pas poussé aussi loin vers le sud. En revanche, en Syrie intérieure, Ebla était en rapport régulier avec elle⁶⁴. Elle attribuait le titre de : en à son chef⁶⁵, à l'instar de ceux des autres cités occidentales. Comme les scribes du lieu désignaient aussi ainsi leur propre maître,

56. D'après E. Sollberger, *The business and administrative correspondance under the kings of Ur*, New York, 1966 (pour má, voir les n°s 14, 19, 21, 23. On rappellera que apin est aussi dépourvu de giš dans le prisme de Šarri-El [D. Arnaud, « Inscriptions à contenu historique », *Aula Orientalis* 25, 2007, n° 3, remarque à A 19]).

57. Le même procédé vaut aussi, semble-t-il, pour l'adjectif ša₆ (ša₆-ša₆ : *dummuqum* ?).

58. -èš (*Eš₆-tár-èš* [v° 3]) ; -e (ub-e avec te'-te' [r° 4]) ; -ra (nin-...-ra [v° 1]). Sans contexte, il est impossible d'identifier sûrement comme un locatif le -a (dans unù-unù-ni-a [r° 3]).

59. La même pratique se retrouve sur le prisme de Šarri-El (D. Arnaud, *op. cit.*, *Aula Orientalis* 25, 2007, n° 3).

60. Lire l'exposé classique et trouver les références dans M. S. Drower et J. Bottéro, « Syria before 2200 », *CAH* I ch. XVII, Londres, 1968, pp. 30-31.

61. H. Hirsch, « Die Inschriften der Könige von Agade », *Afo* 20, 1963, pp. 34 sqq.

62. Les inscriptions rédigées du vivant du roi ne mentionnent pas la présence de Sargon sur la Méditerranée. Cet événement n'est rapporté que dans les textes postérieurs (Voir l'exposé critique de A. K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, New York, 1975, pp. 235-236).

63. Le texte, évidemment littéraire publié par J. Nougayrol, « Un chef d'œuvre inédit de la littérature babylonienne », *RA* 45, 1951, pp. 169 sqq, ll. 98 sqq (autant qu'on le devine) est supposé transcrire un *narû* de Sargon. On y trouve une liste, très délabrée, des conquêtes de l'Accadien ; on n'en lit sûrement que quelques-unes, dont l'Amurru (l. 102). En tout cas, les traces ne permettent pas de repérer le nom de Gublu.

64. Sous le nom de *Gub-lu* (G. Pettinato, *Catalogo dei testi cuneiformi di Tell Mardikh-Ebla*, Naples, 1979, ad index).

65. Pour le sens exact du terme, voir J.-P. Grégoire, « Remarques sur quelques noms de fonction et sur l'organisation administrative dans les archives d'Ebla », *La lingua di Ebla*, Naples, 1981, pp. 385-386.

l'emploi de ce terme ne témoignait d'aucune condescendance à l'égard des princes étrangers. Nous ne savons pas, malheureusement, quel titre assumait, dans sa ville même, pour ses sujets, celui qui régnait alors sur Byblos.

Les rapports de la III^e dynastie d'Ur⁶⁶ avec le port méditerranéen sont avérés⁶⁷. Quels étaient-ils concrètement : Byblos était-elle sous le contrôle effectif des souverains installés en basse Babylonie ou les relations n'étaient-elles que de commerce ? Appelés ensi par leur administration, quelle titulature les uns et les autres s'attribuaient-ils chez eux⁶⁸ ? En tout cas, à Ur, les bureaux avaient la volonté manifeste de prouver la sujétion de ces princes à leur maître. N'était-ce pas, cependant, une affirmation flatteuse pour lui, mais illusoire⁶⁹ ? En Égypte, au moyen Empire du moins, alors que les autres souverains de la région recevaient le titre de « grand », celui de Byblos était un « maire », comme s'il était un gouverneur égyptien⁷⁰.

Cette dédicace à la déesse de Byblos a été trouvée hors de son lieu initial de dépôt. Elle avait été mise au rebut et son autre partie a de ce fait disparu⁷¹ : voilà tout ce que l'on peut avancer maintenant.

Le dallage du temple consacré à la Reine de Byblos est posé sur les offrandes, datables d'« entre la fin du règne de Pépi II et le commencement du moyen Empire⁷² ». Aucun pharaon n'est cité après Pépi II⁷³. La datation par l'épigraphie de la plaquette est chronologiquement trop imprécise pour qu'on puisse désigner le roi régnant alors en Égypte. Toutefois, datant de la III^e dynastie d'Ur, la plaquette de Byblos était, en tout cas, approximativement contemporaine de l'onzième dynastie⁷⁴, période de renouveau de l'Égypte. Chercher à préciser est, de toute façon, oiseux, car rien ne force à croire que cette dédicace ait été en rapport avec quelque événement politique que ce fût, ni sur le continent asiatique ni dans la vallée du Nil. Le sanctuaire fut bâti ou, sans aucun doute, rebâti, à la fin de la VI^e dynastie ; la rédaction du

66. On trouvera les références dans E. R. Kraus « Provinzen des neusumerischen Reiches von Ur », *ZA* n.s. 17, 1955, pp. 45-75. et dans E. Sollberger, « Byblos sous les rois d'Ur », *AfO* 19, 1959-1960, pp. 120-122 (deux textes économiques de Drehem, de la quatrième année d'Amar-Sin. A la ligne 19, la graphie *Ku-ub-la* ki semble étrange, mais la « valeur » gu₈ est bien attestée dans le syllabaire accadien). Byblos est citée avec Ebla, Mari et Tuttul (de l'Euphrate).

67. Même si l'influence égyptienne est partout présente, celle de l'art d'Ur a été relevée par le fouilleur (M. Dunand, *op. cit.*, II, 950).

68. Les chefs de Mari s'intitulaient *šakkanakkum*, tandis que, paradoxalement, les rois d'Ur leur attribuaient le titre de lugal (R. Kupper, « Rois et šakkanakku », *JCS* XXI, 1967, pp. 123-125), comme le faisaient, semble-t-il, les Mariotes eux-mêmes, au moins ceux de leur cour (E. Sollberger, *op. cit.*, n° 50, p. 44).

69. Sous la XII^e dynastie, les princes de Byblos se désignaient par le titre égyptien de « gouverneurs » (P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1928, p. 277). A l'époque précédente, ils ont pu aussi bien manifester la même modestie (réelle ou affectée, comment savoir ?) à l'égard du pouvoir asiatique, cette fois, et s'être alors qualifiés d'ensi. Dans ce cas, ce ne serait pas pour marquer leur subordination que les scribes à Ur les auraient ainsi désignés à leur tour.

70. Sur cette titulature, voir D. Valbelle, *Les neufs arcs*, Paris, 1990, p. 95. Comme le remarquait P. Montet, il se fait représenter dans une tenue qui rappelle celle du pharaon.

71. La position exacte n'est pas reportée dans M. Dunand, *op. cit.*, II, fig. 767. Dans le catalogue, la plaquette est enregistrée sous le numéro 8. Elle se retrouve en deux lieux, à l'ouest et à l'est, aux deux extrémités du téménos, sans rapport physique avec les bâtiments cultuels. Les objets de 8/10 à 8/58 sont des statuettes, des vases, des silex et de la bijouterie commune (pp. 654-658).

72. P. Montet, *op. cit.*, pp. 129-130.

73. P. Montet (*ibid.*, pp. 68-77 et pp. 83-84) remarque que les dépôts de fondation sous le dallage du temple « syrien » (dans le vocabulaire de l'auteur : le sanctuaire de la Reine de Byblos) sont antérieurs à la fin de l'ancien Empire. (Voir encore : « Un Égyptien, roi de Byblos, sous la XII^e dynastie », *Syria* VIII, 1927, p. 8 : dans le temple de la déesse, les offrandes égyptiennes situées « au-dessous du dallage qui portent une date sont au plus tard de Pépi II. »).

74. Soit le dernier siècle du III^e millénaire. Les rois de cette dynastie reprirent une politique aux visées lointaines.

document suppose un bâtiment en état, et il est évidemment postérieur (et peut-être de beaucoup) à cet achèvement.

De manière implicite, le texte évoque un commerce maritime, du Delta vers la côte levantine. De telles relations supposent au moins une stabilité, nécessaire et aussi bien favorable aux échanges. Au jugement de Pûm, le « porteur de sceau », le moment était venu de restituer sa richesse au sanctuaire de la déesse et de rétablir un service divin digne d'elle.

La moitié du document a beau être perdue, le plan en est encore clair, puisqu'il décalque le schéma des documents de ce genre : parlant à la troisième personne, le rédacteur expose la situation antérieure, puis il se présente comme l'initiateur de la restauration avec ses titres et, enfin, il décrit son œuvre. Manquent ici, selon toute vraisemblance⁷⁵, les bénédictions divines sur l'auteur de l'œuvre pie.

Le plan de la dédicace est celui-ci :

La situation antérieure

les objets et le personnel (dispersés) : r° 1-3

les offrandes et le culte interrompus : r°5-v° 5

La (ré)installation : v° 4-2

Le fête (d'inauguration) v° 1

Le nom du dédicant⁷⁶ (inconnu, par ailleurs, de nous et comment pourrait-il en être autrement ?) est un hypocoristique accadien. A cette époque, les anthroponymes construits sur *Pûm* (« bouche », « parole », « ordre » etc.) suivi d'un nom divin (ou d'un substitut) sont communs. Le père porte, en revanche, un nom *Li-lá* dont l'analyse n'est pas claire. Faut-il le rapprocher de l'accadien *Lillum* ?⁷⁷

Le « porteur de sceau » se retrouve çà et là à l'époque paléo-babylonienne. Les rares références⁷⁸ ne permettent pas de définir clairement sa fonction. Ici, c'était, selon toute vraisemblance, un secrétaire, chargé, à prendre l'idéogramme en son sens premier, des « écritures » sur argile (où imprimer le « sceau »), donc en écriture cunéiforme⁷⁹. Ce personnage pourrait bien avoir été l'auteur même de la plaquette. Il était le scribe de son patron, le « marchand du quai »⁸⁰ « royal ». Celui-ci était trop connu pour avoir besoin d'être désigné par son nom propre. il était donc placé sous l'autorité directe du roi de la ville. Un texte bien postérieur confirme cette subordination⁸⁰. Le « quai », (*kar / kārūm*) désigne une réalité

75. La plaquette ne leur laisse pas d'espace pour ce développement

76. [La lecture *Il₂* avancée dans la double édition du prisme de Šarri-El est un lapsus.]

77. Le /a/ final serait-il un génitif diptote ?

78. Les titres « sceller du roi » et « sceller du dieu » étaient connus dans l'ancien Empire (P. Montet, *op. cit.*, p. 113). Ces personnages remplissaient les mêmes fonctions que le « porteur de sceau », mais à un niveau plus relevé. A Byblos même, une plaquette de pierre n° 396 d'un « sceller d'Horus et de Seth », datant de l'ancien Empire, (Montet, *op. cit.*, p. 113, et pl. LXI) a été retrouvée sous le dallage du temple de la déesse de Byblos.

79. L'objet (M. Dunand, *op. cit.*, II, p. 829, fig. 967 ; longueur : 67 mm) pourrait être un calame pour l'argile, (même si ces objets étaient plutôt faits d'os ou d'ivoire), mais bien d'autres identifications sont admissibles.

80. Je fais allusion à l'histoire de Wen-Amon.

complexe : c'était d'abord un port (d'eau douce en Babylonie)⁸¹, l'ensemble ensuite des marchands et de leurs employés qui y travaillaient, leur groupement corporatif, ayant la personnalité juridique, enfin, dans certains lieux au moins, une organisation fiscale. Il n'est pas lieu de croire qu'il en fût différemment à Byblos.

Le navire est « premier », mais par rapport à quoi l'était-il ? Mentuhotpe II envoya, à nouveau, chercher des billes au Liban. Serait-ce une référence à cet événement ? Le plus sage est d'écarter cette hypothèse dramatique, même si elle n'est pas à exclure totalement. Ce « premier navire » fait plutôt allusion, je pense, à la routine millénaire en Méditerranée : chaque année, la mer était « ouverte » vers l'équinoxe de printemps, puis « fermée » vers celui d'automne. Le trafic commercial s'interrompait alors entre les « échelles » pour six mois⁸². Cette pratique, celle de l'Antiquité classique, était, sans nul doute établie bien auparavant. En Égypte, le « navire d'Isis » était mis à l'eau au cours d'une cérémonie solennelle. Byblos, si lié culturellement avec le Delta, fêtait, sans doute aussi, la reprise de la navigation et le « marchand du quai » était concerné par cette cérémonie, selon toute vraisemblance.

Le rôle du temple consacré à la Reine de Byblos apparaît identique à celui des sanctuaires sumériens : c'était la maison de la déesse, elle y était abritée, nourrie et distraite. à l'instar des humains chez eux. En revanche, son architecture et son statut économique ne ressemblent en rien à ce que l'on trouvait, à la même époque, dans la basse vallée du Tigre et de l'Euphrate.

Le « coin » : ub désignait à l'occasion en Babylonie une partie d'un sanctuaire. Dans un rituel d'époque accadienne (trouvé à Suse), cet espace jouait un rôle avant une cérémonie magique⁸³ : c'est là qu'on enfermait une brebis noire non saillie (L'endroit était donc assez grand pour loger la bête). A Byblos, je ne sais ce que désignait concrètement ce mot : c'était, sans aucun doute, un local où entreposer des vêtements⁸⁴.

Le développement du récit exige que le mobilier ait été ou détruit ou volé. Le « lit » était en šir, à identifier, peut-être, avec l'albâtre⁸⁵ : c'était là un lit de parade, aux pieds en genévrier (šim.[li]). Cette essence dégage une bonne odeur et se laisse de plus ciseler profondément sans se fendre. Ce bois était indigène, puisqu'il était importé en Égypte sous le nom de *wo'n*⁸⁶.

Le texte (v° 5) énumère les biens que possédait le temple avant la crise et qui étaient perdus : « serviteur, servante, bœuf parfait ». Le sanctuaire avait-il à sa disposition des terres (quel que fût leur statut juridique) ? Cette situation serait identique à celle des temples contemporains en Sumer, mais, au Levant dès le III^e millénaire⁸⁷ et tout au long du millénaire suivant, ceux de la région vivaient sur les fonds

81. L'idéogramme URUxA, qui ne survécut pas à la fin du III^e millénaire, sous réserve d'inventaire, est sans doute ici à analyser dans ces deux composants : la « ville de l'eau ».

82. A l'époque romaine, l'ouverture de la mer avait lieu le 10 Mars (R. Chevalier, *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*, Paris, 1988, pp. 119-120).

83. V. Scheil, « Textes élamites-sémitiques », *MDP* XIV, Paris, 1913, pl. 11 et p. 123. Le verbe de la ligne 3 est d'analyse ambiguë (CAD sous *tubqu* suppose *zagāru* et I. Gelb, *Glossary of Old Akkadian*, Chicago, 1957, *MAD* III, propose *zkr* [II]). Je transcrirais plutôt : *uš-tá-sà-kà-ar-ši-ma* de *sekēru* III (« enfermer », mais la forme n'est pas attestée ailleurs, je le concède).

84. En Babylonie et en Élam, ub / *tubqatu* était toujours situé à l'intérieur d'un bâtiment (voir encore son emploi dans ub-šu-ukkina, où il désigne manifestement une pièce).

85. Ou du marbre. Cette pierre apparaît dans le cylindre A de Gudea (Il en existait une variété dite « grande »). Elle provenait en grosses quantités de Tidnum, la « montagne occidentale ».

86. Voir les références dans M. S. Drower et J. Bottéro, *op. cit.*, p. 32.

87. D'après le prisme de Šarrî-El (D. Arnaud, *op. cit.*, *Aula Orientalis* 25, 2007, n° 3).

fournis par l'administration royale. Faisaient partie, sans doute, du trésor ancien [pisan₂], une « boîte⁸⁸ » (pour les objets, des bijoux par exemple) et, en parallélisme, des « sacoches », **gusānētim* (pour les liquides).

Le [túg dun-]dun gíd-rá (« ... long ») n'est pas défini⁸⁹. De tels dépôts étaient-ils un prélèvement, obligatoire, sur les activités marchandes à Byblos ou un don librement consenti par des dévots⁹⁰ ? On ne sait. En tout cas, Lucien de Samosate témoigne qu'au II^e siècle des offrandes d'« abondantes étoffes » étaient conservées dans un trésor de temple, voisin de Byblos⁹¹.

On ne peut qu'esquisser la personnalité de la « Reine de Byblos », même en s'autorisant à utiliser diachroniquement les maigres renseignements dispersés sur deux millénaires⁹².

L'inscription fait référence à une « déesse », désignée par le nom commun accadien : *Eš₆-tár*, non précédé du déterminatif divin. Selon l'usage au Levant, la divinité du lieu ne portait pas de nom propre, mais une épithète banale, marquant son rapport avec l'endroit où elle était adorée.

A Byblos, nin paraît être utilisé spécifiquement avec le nom de la ville, depuis la fin du III^e millénaire, au témoignage de la dédicace du « porte-sceau ». Au temps de la dynastie accadienne, le titre était la contre-partie féminine de lugal pour les divinités⁹³. La graphie lugal-tum autorise, peut-être volontairement, une double lecture : **šarratum* à la mode accadienne ou **maliktum* à l'« occidentale ». Les scribes d'Ebla utilisaient toujours la graphie phonétique « occidentale » pour éviter toute ambiguïté⁹⁴. A Byblos, le lecteur avait liberté de choisir entre la tradition indigène et celle de la Babylonie. Ainsi se trouvait affirmée, d'une certaine manière, l'universalité cosmique du pouvoir de la déesse.

Au XV^e⁹⁵ celle-ci portait toujours le titre de nin⁹⁶. La lecture en était, sans doute, *malkatu*⁹⁷ : « Reine⁹⁸ », comme on l'appela deux siècles environ après à Tyr⁹⁹.

88. L'hésitation entre pisan et lahtan est permise : le signe est légèrement mutilé. Toutefois, la première lecture me semble préférable. Le parallélisme apparaît plus satisfaisant entre une boîte (rigide, pour de petits objets) et une sacoches (souple, destinée aux liquides) qu'entre celle-ci et un vase, qui aurait la même destination. Le lapis-lazuli prouve un rapport (commercial) avec l'actuel Afghanistan, évidemment par une longue chaîne d'intermédiaires.

89. Ce type de vêtement est enregistré dans la tablette XIX du HAR.ra-hubullu (B. Landsberger, *MSL* X, Rome, 1970 [aux lignes 198, 199 et 225]).

90. Les marchands le faisaient pour remercier la déesse pour une traversée heureuse et fructueuse à l'époque paléo-babylonienne à Ur (L. Oppenheim, « The Seafaring Merchants of Ur », *JAOS* 74, 1954, pp. 6-17).

91. Lucien de Samosate, *La déesse syrienne*, § X. Il s'agit du sanctuaire de l'Aphrodite ouranienne à Afqa, à la source de l'ancien Adonis, l'actuel Nahr Ibrahim, dans la montagne giblité, en symbiose religieuse avec la ville portuaire. On remarquera que Lucien a été frappé d'abord par les tissus et qu'il cite seulement ensuite l'or et l'argent.

92. Le montre l'en-tête des lettres de Rīb-Addi de Byblos. Les bénédictions invoquent le couple Amon-la « Reine de Byblos ». Or le protocole, traditionnel en Asie, exigeait que l'on invoquât la divinité de son correspondant, puis, seulement, ensuite la sienne. La « Reine de Byblos » tenait donc la place dans sa ville qu'avait Amon en Égypte. (J. A. Knudtzon, *op. cit.*, n^{os} 87 et 95).

93. F. Thureau-Dangin, « Une lettre de l'époque de la dynastie d'Agadé », *RA* 23, 1926, p. 45, (Origine inconnue. L'onomastique est de Tello, mais non les divinités citées : Inanna, A-ba₄ et Ašgi).

Cette différenciation masculin-féminin était imposée par le sémitique, elle était inconnue du sumérien, qui met en opposition, en revanche, animé et inanimé.

94. J.-P. Grégoire, *op. cit.*, p. 386, note 30.

95. D'après les lettres de Rīb-Addi (Comme le roi s'adresse à un étranger, le nom propre de la ville est substitué au nom commun URUxA, pour éviter toute ambiguïté). M.-J. Seux (« Königtum », *RIA* VI 1/2, Berlin, 1980, pp. 159-160) expose que nin au II^e millénaire désignait l'épouse du roi, avec la lecture *bēltum*, car le titre de *šarratum* n'était pas porté par une femme, quel qu'ait été son statut social, sauf exception et dans les textes « littéraires ». Dans le protocole néo-assyrien, *šarratu* qualifiait des princesses étrangères.

96. L'idéogramme est toujours précédé du déterminatif divin pour éviter toute confusion.

L'épithète de « Bufflonne », sún, attribuée à une déesse, comme, ici, est banale. En revanche, celle de « grand dragon » : ušumgal apparaît¹⁰⁰ réservée aux divinités masculines de premier plan en Babylonie et en Assyrie¹⁰¹. Fait-elle ici allusion à un mythe de Byblos, dont nous ne pouvons rien même supposer, pour être attribué, contre l'usage, à une déesse ?

Celle-ci avait un rapport direct avec le pouvoir royal, en ce sens qu'elle l'exerçait et qu'elle le renforçait chez les princes, ses dévots¹⁰². Les lettres de Rîb-Addi la prient d'attribuer la « force » au souverain d'Égypte¹⁰³ et le « succès » (*baštu*)¹⁰⁴ à un de ses dignitaires. La déesse de Tyr, un peu après, était, elle aussi, la « Reine de la force », en mesure d'attribuer une « royauté de force »¹⁰⁵. Les Égyptiens l'assimilaient à Hathor, « Dame de Byblos, qui fait les gouvernails des navires¹⁰⁶ ». Ils lui accordaient donc le gouvernement de la mer : nul doute que les Giblites eux-mêmes le faisaient, même si nous n'avons aucun témoignage indigène.

Au XV^e siècle, le roi de Byblos, au milieu de ses angoisses et malgré sa situation politique et militaire difficile, ne cessait de veiller sur les dieux de sa ville. Il souhaitait mettre les biens de Damuaz/Tammoz¹⁰⁷ à l'abri, mais il n'oubliait pas de solliciter du souverain égyptien l'offrande d'une « forte corbeille », par l'intermédiaire du « Grand »¹⁰⁸. On ne sait quand le pharaon avait envoyé un *širwani*¹⁰⁹.

97. Le mot est aussi attesté dès la fin du III^e millénaire dans le lexique babylonien

98. Les textes lexicographiques de Babylonie, eux aussi, traduisent nin par *šarratu*.

99. D. Arnaud, « Un fragment de lettre en canaanéen RS 94.2615, provenant sans doute de Tyr », *Aula orientalis*, 24, 2006, p. 8.

100. Comme nom, il désigne dans le cylindre B de Gudea (col. 10, ll. 9-15) une divinité de la musique et du chant.

101. On l'attribuait toutefois à Ištar de Ninive (K. Tallquist, *Akkadische Götterepitheta*, Helsinki, 1938, p. 34).

102. Pour les titres de la déesse au I^{er} millénaire, voir P. Bordreuil, « Astarté, la dame de Byblos », *CRAIBL* 1998, pp. 1153-1164. Resterait à examiner si ce glissement dans la titulature (*b'lt* n'est pas une « reine ») reflète un véritable changement dans l'idée que les Giblites se faisaient de leur déesse. Sa situation prééminente survécut à Byblos à la fin de l'âge du Bronze ; elle protégeait toujours après le roi de la ville (H. Donner-W. Röllig, *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, Wiesbaden, 1964, n^{os} 5-7). Cependant, à Byblos et en parallèle à Tyr, le « Maître du ciel » fut installé au sommet du panthéon (*op. cit.*, pp. 6-7). Cette promotion très lente n'aboutit, semble-t-il, qu'au milieu du I^{er} millénaire. De toute façon, les documents sont trop rares et trop espacés chronologiquement pour permettre de suivre une évolution et, encore plus, de l'expliquer.

103. *nadānu dunna* (J. A. Knudtzon, *op. cit.*, n^o 68 sqq. *passim*). La graphie dans la formule est KALA.GA ou GA.KALA, mais la lecture *dunnu* est sûre (voir la graphie « pleine », *op. cit.* du n^o 68, l. 5 : *dun-na* [O. Schröder, *Vorderasiatische Schriftdenkmäler der königlichen Museen zu Berlin*, Leipzig, 1915, VS XI n^o 31, l. 5] et « simplifiée » : *du-na* [*ibid.*, n^o 109, 5]).

104. *nadānu bašta ina pānē šarri* (J.A. Knudtzon, *op. cit.*, n^o 71 etc.).

105 Voir la référence à la note 59.

106. P. Montet, « Notes et documents pour servir à l'histoire des relations entre l'Égypte et la Syrie », *Kémi* 16 1962, p. 83, mais W.A. W. Ward, (« Egypt and the Near-East Mediterranean from predynastic times to the end of the Old Kingdom », *JESHO* 6, 1963, p. 24, note 5) remarque que Hathor était, d'une manière plus générale, la déesse protectrice des colonies d'Égyptiens à l'étranger.

107. Pour ce dieu, et son identification hypothétique, voir, immédiatement ci-dessous, le n^o 3.2.

108. Les deux passages sont mutilés. Je traduirais les lignes 55-56 de J. A. Knudtzon, *op. cit.*, n^o 83 : « Ummahanu (et son époux Milkuru), la servante de la Reine de Byblos, [veulent] offrir une [corbeille] forte à la Reine de Byblos. », à condition de supposer : ... [sal¹-lu¹] kala.ga / [ú-qa-ar-]ra-bu.

Je rendrais les lignes 84-87 du n^o 85 : « Ummahnu (et son époux Milkuru) est la servante de la [Rei]ne de By[blos]. [Viv]e le roi jusqu'à ce que la servante de la [Rei]ne re[çoive] une for[te] [corbeille] pour le R[eine]. » (A condition de transcrire les lignes 86-87 : [li-ib-l]u-u¹ lugal-ru a-di gemé^d[Ni]n i-l[a¹-qí / -qa] / [sal-lu da]-nu i-na qá-at lú.gal-[i a-na] ^dNin). (Pour le début de la ligne 83, j'utilise la note h et je scinde le signe Û en ses deux éléments : SAL¹!(de ŠI)-LU. Cette correction n'est, d'ailleurs, même pas nécessaire, car *sillu* / *sallu* s'écrit aussi *šillu*). Le verbe *leqû* est peut-être au duel (comme l'est *muššuru* [n^o 84, l. 42]).

A la fin du III^e millénaire, plusieurs personnes étaient engagées dans l'exercice du culte. L'expression unù-unù, est très vague et l'on ne sait si elle renvoie au groupe rattaché au temple de la déesse ou aux Giblites en général.

Par sanga, faut-il comprendre « le » prêtre ou « un » prêtre¹¹⁰, membre d'un collège. En Sumer, le sanga dirigeait le sanctuaire, en laissant le soin du rituel à des ministres du culte. On ne sait ce que ce terme clérical désignait à Byblos¹¹¹.

La profession de balag-ti (« qui tient le *balag* ») n'était pas attestée jusqu'à présent. Elle accompagnait la « chanteuse » : toutes deux déclamaient, sans aucun doute, des « lamentations » : car cet instrument était spécialisé dans ce genre musical dans son lieu d'origine. Comment douter qu'il en fût de même à Byblos¹¹² ?

Autrement l'inscription ne traitait du culte que par allusion, puisqu'elle supposait, naturellement, chez le lecteur la connaissance du rituel. Par analogie avec Sumer, peut-on supposer, la déesse recevait par jour nourriture, boisson ; elle déjeunait et dînait en musique : le terme bu-ri-sag-ga¹¹³ désigne précisément le repas présenté à la statue divine, tout au long du cycle liturgique. Nous ignorons leur composition, mais les menus étaient semblables (en plus élaborés, sans doute) à ceux des fidèles. Ces offrandes supposaient la doctrine de la présence réelle ; elles n'avaient de sens que si la « Reine » de Byblos « vivait » (ou si elle « habitait¹¹⁴ ») dans la cella du sanctuaire. L'emploi de tag (« désacraliser ») pour désigner l'action de la déesse suppose que la théodicée de Byblos reproduisait celle de Sumer : là, les dieux et les déesses seuls autorisaient les hommes à ravager leurs temples, à en voler ou à en détruire le contenu et à y interrompre le culte. Sans leur aveu, en revanche, les hommes ne pouvaient agir. Par un raisonnement inverse, quand des désastres accablaient les lieux saints, c'était le signe que les divinités avaient abandonné leur statue cultuelle pour remonter dans les cieux.

Les lignes v° 2-1 décrivaient une cérémonie particulière : l'instauration d'un nouvel ordre, sans doute différent du Rit annuel. La cassure finale empêche de savoir ce que fit enfin le « prêtre » ; ne reste lisible

109. Je lis la ligne 42 du n° 84 : [(x)] urudu¹ šir-wa-ni uš-ši-i[ra] (« Umma[hnu], ... (et) son époux Milkur[ru] ont fait parvenir [(x)] širwani »

La référence de Byblos permet au moins de préciser que c'était un objet et, sans doute, une sorte de « coupe » (C'était une spécification de gal [i kāsū] à Qatna).

110. Au IV^e siècle (H. Donner-W. Röllig, *op. cit.*, n° 11), un *khn* pouvait être un grand personnage, car sa fille était mère du roi. Faut-il en conclure qu'il était le seul desservant du temple ?

111. Plus d'un millénaire plus tard, Rīb-Addi ne mentionne qu'une femme en rapport avec la « Reine de Byblos » : gemé^dNin (« servante de la Reine »). Curieusement, son « époux » (*mutu*) est cité, par une sorte de rajout, (que les éditeurs modernes ont mis entre parenthèses, ne pouvant construire la phrase), sans qu'on comprenne quel fut son rôle. Celle-ci agit, apparemment, comme une intendante de la déesse, non comme une prêtresse, au moins dans les lettres du roi.

112. On trouve balag-di de l'époque pré-sargonique (B. Landsberger, *MSL XX*, Rome, 1970, p. 18, ll. 96 et 98) et au I^{er} millénaire (*ibid.*, p. 124, l. 20, p. 133, l. 198, p. 136, l. 227) : avons-nous ici une simple variante phonétique ou le scribe a-t-il remodelé un mot dont il ne comprenait pas le second élément ?

Le joueur (ou la joueuse) de balag chantait aussi en s'accompagnant lui-même (ou elle-même) sur son instrument, dès l'époque paléo-babylonienne au I^{er} millénaire, au témoignage des listes lexicographiques (*ibid.*, p. 56, l. 643 ; p. 124, l. 20, p. 136, l. 227)

113. On trouve ordinairement : bur-sag-ga. Ici, le -RI- indique une lecture « longue », phénomène graphique très bien attesté au millénaire suivant dans les textes « occidentaux ».

114. Le sumérien use de ti-la, l'accadien de *wašābum*.

que le verbe tag. Son emploi est un peu surprenant, car il a plutôt couramment un sens négatif (comme au v° 5), même s'il est pourtant quelquefois employé pour désigner un acte cultuel. On ne peut en dire plus¹¹⁵.

Les importations n'étaient pas seulement destinées aux cérémonies religieuses : le « malt » (munú) entraînait dans l'élaboration de la bière, le sel dans celle des saumures. Mais le premier était aussi employé dans les exorcismes. Le second avait un rapport étroit avec l'expulsion rituelle du mal, l'un et l'autre en Sumer du moins.

L'existence de l'époux de la déesse paraît avérée. Celui-ci n'apparaît qu'en profil perdu dans l'inscription : le lit (de parade)¹¹⁶ servait peut-être au mariage sacré. C'était encore là qu'on aurait pu exposer le cadavre du dieu. Le *balag* aurait été l'instrument de musique qui aurait accompagné les déplorations, au cours des funérailles¹¹⁷.

5. 2 Une citation possible de Tammuz

La lecture du nom divin *Da-mu-ia* proposée par O. Schroeder¹¹⁸ en 1915 dans une lettre de Rîb-Addi a été universellement acceptée depuis cette date. Le nom fut analysé à sa suite comme : Damu, suivi du pronom possessif affixe (au cas oblique) de la première personne singulier¹¹⁹. A partir des sources classiques (Lucien et Plutarque) qui font de Tammuz le dieu de Byblos, il vit dans Damu le nom ancien sous lequel celui-ci était adoré à Byblos à l'époque d'El-Amarna.

Cette analyse est d'une trompeuse clarté et elle soulève, en réalité, une difficulté majeure : des milliers de noms divins connus pour le Croissant fertile, aucun n'est, en effet, construit sur ce patron¹²⁰. Une correction s'impose, malgré qu'on en ait.

Deux hypothèses sont possibles. Lorsqu'un fidèle voulait marquer sa relation (ou celle d'autrui) avec une divinité, il l'exprimait en ajoutant à son nom un terme comme dingir / en / nin (ou leurs équivalents

115. Lire šum (/ *ṭabāhum*) : « abatte » (un animal pour le présenter à la divinité) n'est pas possible dans le système que l'on appellera « suméro-accadien ». La préparation de la nourriture se faisait bien dans les sanctuaires, mais dans leurs communs et, de toute façon, hors de la vue des destinataires.

116. Au XV^e siècle, le dieu possédait un « trésor » (J. A. Knudtzon, *op. cit.*, n° 84, ll. 34-35 : « Que Monseigneur laisse aller des gens prendre tout (ce qui est) de Da-mu-az' pour apporter à Monseigneur. »).

117. Le *balag* était utilisé par le nécromancien, du moins c'est ce que dit un texte lexicographique (B. Landsberger, *op. cit.*, p. 120, l. 27'). Même si l'on peut mettre en doute la réalité de l'évocation des morts comme procédé divinatoire en Babylonie, il est au moins sûr que cet instrument est lié systématiquement à des déplorations.

L'idéogramme URUxA (qui désigne ici Byblos) qualifie assez fréquemment Dumuzi (N. Schneider, *Die Götternamen von Ur III*, Rome, 1939, n° 91). Serait-ce autre chose qu'une rencontre de hasard si le scribe l'a choisi, au lieu du simple URU, pour rappeler l'époux de la Reine de Byblos ? L'allusion serait bien subtile.

Le rapport entre le palmier (qui est caractéristique de la mythologie giblite) et Tammuz se retrouvait peut-être aussi à Ougarit (avec Ba'al, évidemment) : l'emploi de l'idéogramme gaz pour noter l'assassinat de Ba'al le suggère : gaz (ou *dāku*) s'employait, en effet, à la fois pour l'abattage du roi vaincu, mais aussi pour celui du palmier.

118. O. Schroeder, « Ueber den Namen des Tamūz von Byblos in der Amarnazeit », *OLZ*, 1915, col. 291-293 (J. A. Knudtzon, [*op. cit.*, n° 84, 33] avait transcrit An.Da.Mu-ia et ne traduisait pas. E. Ebeling avait, en conséquence, écarté le mot de son index des noms divins du tome II).

Cette interprétation fut reprise et largement diffusée par Kn. Tallquist, *Akkadische Götterepitheta*, Helsinki, 1938 p. 273. La transposition de W. Moran : « Adonis » (*Les lettres d'El-Amarna*, Paris, 1987, p. 590) marque l'aboutissement de cette tradition.

119. Déjà reconnu avant lui, comme O. Schroeder le fait remarquer.

120. O. Schroeder (*op. cit.*, col. 292) reconnut, intuitivement, la difficulté, car il traduisit « meines Gottes Damu », mais *ilu* ne se trouve évidemment pas dans le texte.

sémitiques), pourvu du suffixe attendu, mais, en aucun cas, celui-ci n'était directement accolé au nom du dieu ou de la déesse. On pourrait donc corriger : *Da-mu* < dingir / en >-ia.

Une seconde proposition est plus audacieuse : sur l'autographie de O. Schroeder¹²¹, le signe lu IA évoque la silhouette d'un AZ¹ cassite ; assurément, le diacritique ZA ici est réduit à A, et même moins, et il est placé derrière et non sous le corps principal¹²² ; une telle position n'est pas inconnue à Byblos même¹²³. L'identification du signe comme un AZ malvenu est donc envisageable. Nous sommes ici à l'évidence dans le domaine de l'hypothèse, car, dans la même lettre, le AZ de la ligne 10 est classique.

Aussi bien la lecture *Da-mu-az*¹ est-elle loin de s'imposer. Elle a, pourtant, pour elle d'abord de proposer une correction simple, sans ajout, et, en second lieu, de fournir un chaînon phonétique entre le sumérien Dumu-zi et le levantin Tammuz. La graphie « rompue » indique peut-être une prononciation en /o/ long¹²⁴. Un intermédiaire hourrite expliquerait l'assourdissement de la dentale sonore, car cette langue n'admet pas de sonores à l'initiale, comme on sait. Le cheminement jusqu'à Byblos est assurément inconnu. Au moins avons-bous la preuve, plus tardive, il est vrai, du rôle d'intermédiaire du monde hourrite : les listes lexicographiques de noms divins à Ugarit ont manifestement été réécrites dans cet espace entre la Babylonie et l'Assyrie et la Méditerranée. Qui empêche que ces adaptations aient eu déjà au siècle précédent ?

6. Gilgamesh à Alalah (planche 1)

La tablette A 8869¹²⁵, découverte à Tell Atchana, ne semble pas avoir attiré l'attention. Cependant, elle invoque Gilgamesh. Même si, assurément, le texte est d'origine babylonienne ou assyrienne, et non indigène, la citation du roi d'Uruk, en Syrie du nord, à l'âge du Bronze récent présente un intérêt certain et le document mérite d'être étudié de plus près.

La rédaction elliptique de ce court texte (et ses mutilations) n'empêche pas que l'on puisse en reconstituer le déroulement général. Le sujet en est l'effacement du mal qu'a apporté un fœtus mort-né (Qu'on rapproche la ligne 3 de la ligne 11). Après l'installation du matériel, l'exorciste récite une incantation (N'est cité que l'incipit, sans doute : ll. 4-6). Puis, viennent, à nouveau, des manipulations rituelles. La symbolique en est simple : on purifie l'*izbu*. Au verso, la même procédure semble se poursuivre et le rituel se termine là-dessus. Dans les trois dernières lignes, l'incantateur invoque l'autorité divine sur le patron traditionnel de ce genre de textes..

Je transcrirais et traduirais :

1 . én é.nu.ru x [
 mu-ša garza¹ [gar-an]
 ina búr¹ lú.ug₆.meš [x x]
 mi-iq-tu ši-ib-[tu]

121. O. Schroeder, *op. cit.*, n° 41, l. 33.

122. Un signe babylonien réduit le diacritique à deux petits verticaux (A. T. Clay, *Documents from the temple archives of Nippur*, Philadelphie, 1906, list of signs n° 67). Les dates de ces textes couvrent le XIV^e siècle et la première moitié du suivant, c'est-à-dire qu'ils sont presque contemporains des lettres d'El-Amarna.

123. O. Schroeder, *op. cit.*, n° 68.

124. Le patron phonétique d'Adon (hellénisé en Adonis) a-t-il joué un rôle dans cette évolution phonétique ?

125. D. Wiseman, *The Alalah Tablets*, Londres, 1953, n° 449, du niveau I du site. L'autographie de la planche 1 a été faite au milieu des années soixante à Antakya.

5. [lu]-ú aš-ṭ[ú x x x]
 dumu.meš A-nim¹ <<NIM>> li-ne-[-'ú}
 ha-ba ti-qa ha-b[a x x]
 ù he-si¹ zi-ne [x x]
 erím dí[m [x x (x)]
10. mu-ru-a-na [x x]
 ana pu-ut iz-bi ur-ne [(x)]
 ana¹ re-se-ni⁷ ka[
 [] x x [

- 14' . ri.ṭbal⁷¹ [
 ta-nu ina e[ḡir
 a-na iḡi 30 [ši-ip-ta]
 <ta>-ma-nu ú-ku-[ul]-ta ša[p-pa-(ta)]
 šá na₄ UD-zalag.ga [x x]
 a.hi.a a.ab.ba [
 20' . i-na ra-aš lib-b[i-
 ina ùš pu-ta [
 ši-pat la ia-[at-tu
 ši-pat ^dBil-gá-[mèš]
 ši-pat A-a t[u₆.én]

¹⁻⁶Incantation de l'*enuru* [...].

[Tu installeras] de nuit le rituel. Pour se débarrasser des morts [...]. « Que la Chute, l'Épid[émie], [im]pure, terrible, [...], les enfants d'Anu, s'en ail[lent] ! »

⁷⁻¹³Tu prendras de la boue, [tu ...] la boue et tu feras un entassement de cotes [...], un tumulus. [...] du *murruānu*. [Tu ...] de la menthe sur le front de l'avorton. Pour baigner la bouche [...]

[...]

^{14'-15'}[...]. la rive. [...] un vase-*tannu* der[rière ...] ^{17'-21'}Tu <ré>cites [l'incantation] devant Sin. [Tu remplis?] une co[upe] de pierre-... de nourriture. [Tu puises?] de l'eau de la Mer. [Tu ...] sur l'épigastre ; [...] le front dans les secondines.

^{22',-24'}L'incantation n'est pas mie[nne]. C'est l'incantation de Gilga[mesh], c'est l'incantation d'Aya. In[cantation]

1. Deux formules usuelles encadrent le texte : én é.nu.ru (une des nombreuses graphies attestées¹²⁶) tu₆.én, (très mutilée mais sûre). Ici, cette disposition est inadaptée, car la plus grande partie du texte décrit des actes rituels.

2. La restauration finale se fonde sur le contexte et sur le patron des graphies de la ligne 7.

126. A 8889 (D. Wiseman, *op. cit.*, AT 448) au r^o 1 porte : én <<nu>> é.nu.nura^{ra}. On trouve la même variété de jeux graphiques à Ras Shamra (D. Arnaud, *Corpus des textes de bibliothèque de Ras Shamra-Ougarit (1936-2000)*, Sadabell-Barcelone, 2007, pp. 29-30). La « valeur » /nura/ remonte, donc, au II^e millénaire, même si les manuels ne l'enregistrent que pour le I^{er}. Cette graphie était-elle dans le manuscrit original ou a-t-elle été introduite par le copiste syrien ? Cette seconde hypothèse est sans doute la bonne.

3. Le BÚR est écrit simplifié.

4-5. Ces maladies sont bien connues. Le TU complet était encore lisible lors de l'édition de D. Wiseman.

6. Dittographie du NIM (Le premier est très mal venu).

8-9. Ces deux lignes confortent la traduction par « tumulus » d'erím (/ *damtu*)¹²⁷. Les derniers signes, disparus, étaient peut-être simplement les compléments phonétiques du verbe (Ce procédé est utilisé à la ligne 7 ; les autres verbes sont, malheureusement, tous détruits).

10. Je rapprocherais ce mot de *murrānu* (une plante) (Est-ce un lapsus ou la tentative de noter un /o/ long évolué à partir d'un ā sous l'accent ?).

Entre les deux faces, il ne manque que très peu de lignes.

14'. ri.ḫball, la « rive », s'il s'agit bien du mot à lire, renvoie peut-être à la disposition d'un appareillage rituel, commencé à la ligne 7 du recto.

16'. La graphie du nom divin rappelle la pratique des manuels astrologiques contemporains et, comme à Alalah même, les lignes 10-15 du recto d'AT 452.

17'. La correction est importante, mais je n'ai pas d'autre proposition. Elle entraîne la restauration de la ligne précédente

La série des récipients šab / *šappu* etc. est enregistrée dans le même groupe de textes de bibliothèque¹²⁸.

18'. Si la pierre na₄ zalag est bien attestée je n'ai retrouvé na₄ UD-zalag.ga nulle part. Le double accusatif, au moins vraisemblable, suppose que le verbe était *malû* II. Mais la place est-elle suffisante pour l'y introduire ? On remarquera que la construction des lignes 17'-18' avec *ša*, au lieu d'un état d'annexion : elle est davantage « occidentale », (ou « ouest-sémitique », si l'on préfère), qu'accadienne. Le scribe, pourrait-on objecter, a utilisé ce procédé (inélégant, mais grammaticalement correct), car l'étroitesse du document ne lui permettait pas une autre disposition.

19'. On peut supposer que le verbe était *sābu* ou *habû* (« puiser »).

22'. La formule est habituelle, mais on attendrait **šiptu* (Le scribe a-t-il pris le pronom possessif qui suivait comme un nom propre ?).

23'. La lecture et la restauration sont sûres.

Le document ne présente de réel intérêt qu'aux lignes 23'-24', surtout si on les rapproche d'AT 451. Ce texte divinatoire astrologique est suivi d'un rituel de namburbû¹²⁹. Enfin, au verso, dans ce qui apparaît comme une prière, on lit à la ligne 15' :

[x x] zu li li d₁Lama/Alad₂ d₁A-[a]¹³⁰

Le parallélisme est frappant. Dans les deux citations, Aya est, sans discussion possible, le dieu Éa. Cette prononciation ancienne (H)aya a été réinterprété, par une fausse étymologie, en Éa¹³¹ en Babylonie

127. Proposée par A. Westenholz, « *benītum, damtum* and Old Akkadian KI.GAL : Burial of the dead enemies in ancient Mesopotamia », *AfO* 23, 1970, pp. 29-31.

128. D. Wiseman, *op. cit.*, dans AT 445, col. 46 II 18 sqq.

129. A partir des lignes 2'-8' du verso.

130. On serait tenté de restaurer : [i-na] *šú-li-li* ... (« sous la protection de ... »).

et en Assyrie. La prononciation ancienne s'est toutefois maintenue entre Euphrate et Méditerranée : on en conclura que le texte y a été (au moins) adapté par son copiste syrien¹³². Invoquer cette divinité dans une incantation allait de soi.

La présence de Gilgamesh¹³³ est plus inattendue¹³⁴. La confrontation des deux formules suggère qu'il pourrait avoir été pris pour l'équivalent d'un *lama*, ici une divinité masculine¹³⁵. On débat pour savoir si le héros maîtrisant des animaux, sur des plaquettes ou des sceaux, est le roi d'Uruk¹³⁶, cela depuis les découvertes de P. Botta à Khorsabad : ce personnage surhumain tenait le rôle du protecteur divin dans le palais de Sargon. Même si l'on juge le rapprochement forcé, il faut garder cette donnée en mémoire en attendant des données nouvelles¹³⁷.

Mais ce document a été recopié à Alalah, et nous ignorons quels commentaires il a pu susciter, s'ils ont jamais existé. De lui, comme des textes de ce genre, nous sommes incapables de préciser le statut : était-ce une occasion pour les élèves-scribes de s'entraîner aux deux langues de culture, sumérien et babylonien, ou un manuel pratique (même si les deux usages ne sont pas incompatibles), réellement utilisé par les exorciste locaux ?

Le seul lien, lointain, entre Aya et Gilgamesh est le Déluge : le premier a sauvé Ziusudra ou Atramhasīs, le second a été se renseigner auprès du rescapé. En admettant que l'allusion ait peut-être été originellement voulue, a-t-elle été repérée en Occident ?

131. D'autant plus heureuse que ce que nous prononçons /e/ l'était originellement /ay/, comme E. Sollberger l'a affirmé avec raison.

132. A Alalah, Aya apparaît dans le nom propre Aya-šarri, de tradition hourrite, du niveau VII. Curieusement, au niveau IV, la graphie est désormais d'Éa, alors que ces anthroponymes sont aussi hourrites.

133. La graphie elle-même serait nouvelle d'après A. Falkenstein, « Gilgameš », *RIA* III/5, Berlin, 1966, pp. 357-358.

134. On attendrait, au demeurant, plutôt une déesse, la parèdre d'Éa : Damkina.

135. Puisqu'elle est citée en premier, avant Aya.

136. Une difficulté incapacitante se présente tout de suite : le répertoire mythologique des graveurs de sceaux ne se retrouve pas dans les textes que nous connaissons et le hasard des trouvailles ne saurait être invoqué. Les efforts pour faire coïncider les deux répertoires se sont révélés vains jusqu'à présent.

137. Pour le « héros nu », voir G. Green, « Mischwesen B », *RIA* 8, Berlin, 1994, pp. 248-249.

Planche 1

